

# Liberté, compétitivité, sécurité : la communication scientifique entre coopération et concurrence

*Nicolas MOINET*

*Maître de conférences à l'université de Poitiers où il dirige le master Intelligence économique et Communication stratégique et anime une équipe de recherche sur la maîtrise de l'information stratégique (veille, sécurité économique, management des connaissances, influence).*

Au milieu des années 1970, de retour d'Afrique, le jeune anthropologue Bruno Latour choisit un terrain d'étude pour le moins inhabituel. Il décide de partager pendant trois ans la vie quotidienne des chercheurs du laboratoire de neuroendocrinologie du Salk Institute de Californie. Pratiquant une immersion progressive dans le laboratoire, Bruno Latour suit les tâtonnements d'une équipe dont le directeur obtiendra bientôt le Prix Nobel de médecine. Il étudie ce petit monde avec le même œil que celui de l'ethnologue chez les Papous puisqu'il n'y a pas, explique-t-il un brin provocateur, d'énormes différences mais plutôt de nombreuses symétries entre les sauvages et les civilisés. À partir du cas de l'isolation d'une nouvelle substance, le TRF, dont il décrit l'histoire au jour le jour (Comment

cette découverte s'impose-t-elle peu à peu à la communauté scientifique?), il montre que « l'activité scientifique ne consiste pas simplement à découvrir une réalité cachée; il s'agit d'une entreprise conflictuelle dont le but est de produire des faits scientifiques et de construire une réalité pouvant résister aux objections des autres scientifiques<sup>1</sup> ». La recherche scientifique n'est ainsi qu'un élément du travail et Bruno Latour insiste bien sur l'importance de la partie « valorisation ». Il montre que pour mettre toutes les chances de son côté, le directeur modifie la date de certains colloques, oublie de citer ses concurrents et observe ce qui se fait dans d'autres domaines (transferts possibles de technologies)... Il montre également que l'activité (et donc la réussite) du laboratoire est le fruit de

l'implication d'acteurs fort différents (techniciens, scientifiques, financiers...) et que la production scientifique n'est pas le seul fait des chercheurs mais de tous ces protagonistes, aux objectifs différents, et qui ne se comprennent qu'à moitié! En étudiant les pratiques réelles des scientifiques et non plus seulement les concepts, la recherche menée par Bruno Latour dans « les coulisses » de la science met en cause la suprématie de l'épistémologie des sciences qui s'attache à la logique des arguments et aux idées scientifiques. Car à l'époque, s'il existe bien quelques témoignages de savants, aucune étude documentée sur la vie quotidienne des laboratoires n'a encore été réalisée. Tout se passe comme si la magie de la science ne pouvait souffrir qu'on dévoile une réalité plus prosaïque mais aussi plus humaine. Espace sacré de la raison triomphante et du progrès, la science pouvait-elle accepter de devenir un vulgaire objet d'étude sociologique? Crime de lèse-majesté? Ainsi que le note Michel Callon, « les deux propriétés qui caractérisent le fait scientifique – la capacité de résister à la critique et la faculté d'intéresser d'autres acteurs (collègues, utilisateurs) – ne lui appartiennent pas en propre: elles lui sont attribuées par les réseaux négociés et mobilisés pour le construire et pour lui fournir un espace de circulation<sup>2</sup> ». Or, au sein de cette espace de circulation, les scientifiques savent utiliser l'information aussi bien dans un usage défensif qu'offensif. Mettre en fausse lumière un domaine inutile mais fascinant permet d'éloigner le concurrent et de se consacrer au véritable sujet stratégique. Les communications effectuées lors de colloques ou de séminaires peuvent participer ainsi de ce type de stratagème. Car la légitimité et le

pouvoir des scientifiques résident dans leur capacité d'innovation. La fameuse formule anglo-saxonne « publish or perish », publier ou périr, indique qu'innover est même une quasi-obligation. Mais si cette capacité est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Celle-ci s'inscrit, en effet, dans un système de validation par les pairs, une institution de régulation et de contrôle: hors de l'église, point de salut. Et de même que le mouvement ne se fait pas sans tensions, il ne peut y avoir d'innovation sans rapports de force. Celle-ci naît, en effet, dans des systèmes de pouvoir qui, tout en lui permettant d'exister, au moins potentiellement, la contrôlent néanmoins. Aujourd'hui plus que jamais au cœur même de l'innovation, la recherche scientifique voit donc se rencontrer en permanence un idéal d'objectivité et une réalité subjective, des logiques individuelles et des intérêts de puissance.

Pendant longtemps, les relations scientifiques internationales n'ont dépendu ni d'interventions ni d'engagements politiques. « Tant que la science se définissait comme théorie et pratique d'un savoir séparable de ses applications, précise Jean-Jacques Salomon, les chercheurs pouvaient arguer d'une spécificité transnationale de leurs liens et de leurs échanges. Les guerres mondiales du XX<sup>e</sup> siècle ont montré les limites de cette confusion des concepts entre communication et coopération, entre ce qui est et ce qui devrait être, en rompant les liens de solidarité entre les scientifiques tout comme elles ont divisé les socialistes en 1914 ou les pacifistes en 1939. L'internationalisme de la science n'est pas un ciment idéologique suffisant

pour unifier l'internationale des savants, d'autant moins que c'est précisément à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que les besoins de la recherche scientifique, tout autant que ses conséquences, vont placer les chercheurs sous la dépendance croissante des États.<sup>3</sup> » Pour faire la guerre, la puissance publique va avoir besoin de savants qui, loin d'être réquisitionnés de force, trouvent dans cette union de nombreux avantages. Mais cette union va poser la question essentielle de la libre circulation des connaissances au regard des impératifs de sécurité. Le débat est ouvert. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le physicien Percy W. Bridgman de la prestigieuse université d'Harvard déclare publiquement qu'il refusera désormais d'ouvrir son laboratoire et de communiquer les résultats de ses expériences à tout citoyen d'un État totalitaire... Cet appel au secret des communications rencontre aussitôt l'opposition des scientifiques qui dénie à la politique tout droit de forcer l'entrée des laboratoires. Suite à la déclaration de Percy W. Bridgman dans *Science*<sup>4</sup>, un débat s'ouvre dans la même revue. Pour le scientifique Douglas Johnson, « La science est bien plus menacée que ne le serait aucun système politique haïssable, lorsque ceux qui sont engagés dans la poursuite de la vérité utilisent les instituts, les laboratoires ou les journaux scientifiques comme armes dans la guerre politique<sup>5</sup> ». Puis, les grands atomistes européens émigrés aux États-Unis demandent à leurs collègues anglais et français de pratiquer l'autocensure sur les résultats de leurs travaux... La guerre et l'aventure du Projet Manhattan vont transformer les laboratoires universitaires en annexes

des arsenaux et finir de convertir les scientifiques en agents de l'État<sup>6</sup>.

## De la géopolitique à la géoéconomie

À côté de la géopolitique, la géo-économie prend une importance croissante et les stratégies indirectes s'appuient sur les faiblesses de la société globale de l'information. Situons ce point de rupture au milieu des années 1990. Ainsi, en 1995, le rapport annuel du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie aborde la question de la désinformation scientifique, montrant que les facteurs économiques y jouent un rôle essentiel<sup>7</sup>. Selon ce rapport, la production de la désinformation peut avoir quatre origines :

- une information fautive ou non-validée scientifiquement. Cette désinformation peut résulter d'une erreur d'expérimentation ou de jugement : dans ce cas le système de validation par les pairs est théoriquement là pour rétablir l'erreur. Parfois, le système peut cependant être complice de la désinformation. Le rapport cite l'exemple d'un article publié dans le *Lancet* concluant à une « réduction substantielle de l'incidence diarrhéique » chez les enfants ayant ingéré les deux micro-organismes *B. bifidum* et *S. thermophilus*. Or, il est rapidement apparu que si les résultats publiés n'étaient pas démonstratifs, les micro-organismes mis en avant se trouvaient précisément être ceux utilisés dans un produit commercialisé par une firme qui subventionne le laboratoire. Dernier exemple en date ayant fait l'objet d'une forte polémique entre scientifiques :

« la dysfonction sexuelle féminine » alors que l'équivalent féminin du Viagra était prêt à être lancé sur le marché !

- Une information exacte mais partielle. Dans ce cas, les médias font leur apparition pour amplifier un début de découverte... qui peut s'avérer être rapidement une fausse piste. Cette désinformation est particulièrement forte dans des domaines d'actualité comme le Sida ou l'environnement. Bien entendu, l'amplification médiatique peut résulter d'une stratégie de scientifiques qui veulent prendre date et/ou obtenir des financements.

- Un manque de certitudes scientifiques. Cette désinformation trouve un terrain favorable dans la période de genèse marquée généralement par des conflits. Ainsi, le trou de l'ozone aura été attribué successivement et catégoriquement aux dioxydes d'azote du Concorde et au chlore des navettes spatiales avant que ne soient mis en cause les chlorofluorocarbones (CFC) des bombes aérosols. L'accord des scientifiques peut mettre fin à la désinformation mais il n'est pas systématique.

- Une contrevérité scientifique pourtant désavouée par la communauté scientifique. Dans certains cas, des contrevérités peuvent se propager malgré la protestation des scientifiques. Suite à la parution du livre de Rachel Carson en 1962, et malgré la protestation des biologistes de l'Organisation mondiale de la santé, l'insecticide DDT qui est accusé de provoquer de nombreux maux est interdit. Le paludisme qui tuait 3 millions de

personnes par an en 1955 et qui grâce au DDT, était en voie d'éradication, touchait de nouveau 800 millions de malades en 1976 et faisait 8 millions de victimes.

- Info ou intox ? Entre 1980 et 1986, plusieurs constructeurs automobiles européens (Renault, Mercedes, Volvo en particulier) dépensent chacun des centaines de millions de francs dans la recherche sur les moteurs en céramique... en vain. Pourquoi ? Simple erreur d'appréciation ? Après le 2<sup>e</sup> choc pétrolier, le Japon doit penser à faire des économies d'énergie. Un des moyens est d'accroître le rendement des moteurs automobiles par l'augmentation de la température de combustion. Cette idée apparaît à une époque où les questions de pollution atmosphérique ne sont pas encore d'actualité. La contrepartie d'une augmentation de la température de combustion est une augmentation du rejet de dioxyde d'azote. Pour réaliser cette opération, le moteur en céramique est l'une des voies de développement. Dans les années 1970, il y a très peu de publications sur le sujet. Mais à la fin des années 1970, c'est à un véritable déluge de papiers auquel se livrent les chercheurs japonais. Les constructeurs européens se réveillent, collectent et analysent les articles. Des laboratoires de grands groupes publient de nombreux résultats. Réaction des Européens : si ces grands laboratoires publient, c'est qu'ils ont suffisamment d'avance. De plus, les articles publiés sont couverts par des scientifiques de renom. En 1987, soit dix ans après les Japonais, ils constatent à leur tour, dans l'état actuel des possibilités techniques, l'impossible céramisation des moteurs<sup>8</sup>.

Selon le haut responsable d'un grand groupe automobile, certains constructeurs européens auraient foncé sans esprit critique pour au moins trois raisons :

- la crédibilité des publications ;
- une certaine incompétence technologique. Les constructeurs automobiles qui sont utilisateurs de matériaux à comportement classique se retrouvent devant des céramiques qui n'obéissent pas aux lois des matériaux classiques ;
- les mauvais conseils du milieu académique. Alors que les céramiques ont mauvaise presse, certains scientifiques voient là une occasion de se repositionner à partir des questions des utilisateurs (dimension psychologique). Ils sous-estiment les problèmes, pensant que s'ils travaillent tous dessus, ceux-ci pourront être dépassés.

Sommes-nous face à une opération merveilleusement orchestrée de désinformation amplifiée par la crédulité de certains scientifiques européens ? On sait, en tout cas, que quelques constructeurs japonais avaient exploré la voie des moteurs en céramiques dans les années 1970. Mais, après avoir dépensé beaucoup d'argent, ils n'avaient pas donné suite à leurs recherches, les céramiques étant des matériaux intrinsèquement fragiles, ce qui en termes de coûts ne pouvait s'accorder avec des productions en série. Or, de nombreuses publications scientifiques auraient été faites après que les constructeurs japonais aient jeté l'éponge... Pourquoi des scientifiques japonais ont-ils publié sur le sujet ? Pour justifier des recherches qui avaient d'ores et déjà coûté cher ? Pour désinformer leurs concurrents européens ?

En 30 ans, l'évolution du schéma de l'innovation a bouleversé la compréhension du système scientifique et technique. Ainsi, en 1975, l'innovation est-elle encore considérée suivant un schéma linéaire. La phase de développement de produits commercialisables succède à une phase de recherche appliquée, elle-même dérivée d'une phase de recherche fondamentale. La sécurité peut alors s'exercer en fonction d'une échelle de sensibilité également linéaire. Si les frontières ne sont pas étanches, les phases n'en sont pas moins bien distinctes. Aujourd'hui, le schéma a bien évolué. L'accroissement exponentiel du nombre de références scientifiques par année d'acceptation du brevet a montré, par exemple, l'évolution du système vers un plus grand couplage entre la recherche et le développement. La sécurité ne peut alors plus être exercée en fonction d'une échelle de sensibilité.

En préface à l'ouvrage de Yoshiko Okubo, sur le mariage japonais de la science et de la technologie<sup>9</sup>, Jean-Jacques Salomon rappelle que le modèle linéaire est issu du rapport du conseiller scientifique du président des États-Unis, Vannevar Bush. En présentant un schéma linéaire de la science, le rapport *Science the Endless Frontier* (1954) légitimait, dans un pays libéral engagé dans une guerre d'un nouveau genre, l'intervention tous azimuts de l'État fédéral. « La mobilisation des savants et des laboratoires, qui avait tant fait ses preuves lors de la Seconde Guerre mondiale, note Jean-Jacques Salomon, devait donc se perpétuer en temps de paix, et les grands programmes orientés sur la défense, l'atome, l'espace, l'électronique, pouvaient tous arborer le drapeau de la

science comme une des finalités prioritaires poursuivies par l'État. » L'impératif de sécurité serait-il à l'origine d'un schéma mécaniste contre-productif? De fait, la sécurité classique, ou de Défense, héritée de la Seconde Guerre mondiale, voit son champ d'action se rétrécir dans un contexte de coopération-concurrence et un monde dominé par la logique des réseaux et la prééminence de la géoéconomie.

Mais ne nous leurrions pas. De nombreux exemples viennent rappeler chaque jour davantage la nécessité d'une sécurité économique : sabotage, espionnage industriel, piratage informatique, malveillance, etc. Mais comment protéger un patrimoine technologique et scientifique dont la valeur dépend essentiellement de sa libre circulation. À toutes les menaces répond donc théoriquement un large éventail de textes législatifs et réglementaires. Mais à côté de cet ensemble juridique mettant en place une protection extrêmement rigoureuse des informations de Défense, la sécurité qui doit aussi prendre en compte les aspects économiques et le caractère toujours plus immatériel du patrimoine scientifique peut de moins en moins s'appliquer à un territoire limité. De plus, il faut donc considérer aujourd'hui la convergence entre recherche académique et recherche industrielle pour casser les représentations fausses de l'entreprise fermée et du laboratoire ouvert. Cette convergence est un élément essentiel pour la redéfinition du concept de sécurité économique appliqué à la recherche : pour remporter des marchés, l'industriel doit exposer ses produits, son savoir-faire, quand de l'autre côté, le chercheur découvre

chaque jour davantage les barrières dressées par l'implication croissante de la recherche publique dans la compétition économique.

Ainsi, alors que la recherche française, pionnière de la lutte contre le sida, vient de voir attribuer le Prix Nobel de Médecine 2008 à deux de ses éminents représentants, Luc Montagnier et Françoise Barré-Sinoussi, il ne faut pas oublier que derrière cette distinction, obtenue vingt-cinq ans après l'article identifiant le virus de l'immunodéficiência humaine, se cache l'histoire d'une bataille scientifique puis commerciale entre les équipes françaises et américaines.

### **L'exemple du conflit franco-américain sur la découverte du Sida <sup>10</sup>**

Depuis les années 1970, la virologie a connu d'importants progrès, en particulier la découverte des relations entre virus et cancer. En 1981, plusieurs équipes de médecins américains décrivent une nouvelle maladie de cause ou étiologie inconnue bientôt dénommée Sida<sup>11</sup>. Alors que la maladie évolue de manière tragique, un conflit scientifique et économique va opposer de 1983 à 1994 le professeur français Luc Montagnier de l'Institut Pasteur à l'américain Robert Gallo du *National Cancer Institute*. Sans précédent, cette querelle sera bientôt considérée comme « le pire que l'on puisse relever dans toute l'histoire de la science », celle « qui jette une ombre sinistre sur un principe essentiel de la recherche : la coopération

internationale », et qui sans aucun doute « laissera des cicatrices inguérissables »<sup>12</sup>.

À partir de 1983, l'américain Robert Gallo du *National Cancer Institute* (National Institutes of Health) profite en effet de sa notoriété et use de son influence dans la communauté scientifique pour faire siennes les connaissances sur le virus du sida de l'équipe du français Luc Montagnier de l'Institut Pasteur. Malgré leur coopération, les deux équipes ont dès le départ une conception très différente de la nature du virus. Cette divergence est essentielle car elle va être le point de départ de la querelle scientifique : depuis 1982, Robert Gallo croit à la similitude entre le HTLV qu'il a découvert et le virus du sida ; l'équipe de l'Institut Pasteur parle, quant à elle, du Lympho Adénopathie Virus, LAV, anciennement BRU. Dès lors, il va s'agir pour chaque équipe de faire reconnaître le bien fondé de sa conception, en publiant des articles dans des revues primaires de premier ordre.

L'équipe de Luc Montagnier (Françoise Barré-Sinoussi, Jean-Claude Chermann, Willy Rozenbaum) prend l'initiative en présentant un article à la revue *Science*<sup>13</sup>. Robert Gallo est « reviewer » dans cette revue, ce qui incite l'équipe française à lui soumettre l'article qu'il recommande à la revue. Par son positionnement dans les réseaux et une intelligence certaine de la situation, Robert Gallo ne s'oppose donc pas à l'article : il contrôle la communication des chercheurs français en proposant un résumé où il introduit un lien avec son HTLV. Luc Montagnier, qui est très réticent, finit néanmoins par accepter. Parallèlement, Robert Gallo publie lui-même un article

montrant la présence du HTLV chez des malades du SIDA. Mais si les deux articles sont publiés, celui de l'équipe de Luc Montagnier a peu d'échos et les compte rendu ne le mentionnent pas. Selon Robert Gallo, *Science* qui avait refusé l'article, l'aurait en fin de compte publié grâce à son intervention. Reste que le résumé qui fait mention du lien avec le HTLV ne reflète pas les propos de l'article des Français. D'autres manœuvres de ce genre ne tarderont pas à suivre. La polémique scientifique qui débute alors entre les deux chercheurs est bientôt relayée par un conflit économique. L'Office américain des Brevets accorde très rapidement un brevet au test de dépistage du sida déposé par Robert Gallo alors que celui déposé plusieurs mois auparavant par l'Institut Pasteur ne reçoit aucune réponse. Une action en justice est engagée par les Français mais les procédures sont interminables et coûteuses. En 1987, un accord est conclu entre la France et les États-Unis et une fondation franco-américaine est créée. Malgré leur manque d'éthique évident, les Américains sortent avantagés de la négociation. Rapports de forces obligent...

En 1989, une enquête paraît dans le *Chicago Tribune*<sup>14</sup>. Coup de théâtre : un démocrate du congrès saisit alors l'Office pour l'Intégrité scientifique qui accuse Robert Gallo de fraude scientifique. L'affaire est relancée. À travers lui, c'est également l'Administration républicaine qui est mise en cause. Robert Gallo qui avoue ses méfaits est d'abord reconnu coupable puis finalement disculpé en appel. Tout le dispositif américain s'est mis en action, de la prestigieuse revue scientifique *Science* jusqu'au secrétaire d'État à la Santé et même le président

des États-Unis. En 1994, l'accord franco-américain est renégocié mais la répartition des royalties reste cependant défavorable aux Français, contraints de partager ce qui leur appartient pourtant.

Robert Gallo a donc parfaitement su utiliser sa position dans le système : notoriété (Nobel possible) et influence sur les revues scientifiques primaires (*Science*, *Nature*) mais aussi les médias. À partir de là, il mène une double stratégie d'engagement et de contrôle afin de figer un rapport de forces qui lui est favorable. Conscient des enjeux géo-économiques de la découverte du sida, le dispositif mobilisé par Robert Gallo s'organise, fait fonctionner ses réseaux, utilise ses maillages dans le sens d'une plus grande fermeture : place réduite accordée par *Science* ou *Nature* aux articles de Luc Montagnier, oubli par l'Office américain des Brevets de la demande de dépôt de l'Institut Pasteur mais accélération de la même procédure pour le brevet américain, protectionnisme de la Food and Drug Administration, non-divulgaration de rapports administratifs à l'encontre du *Freedom of Information Act*, levée des condamnations pour mauvaise conduite scientifique de Popovic et de Robert Gallo par le département d'État à la Santé, etc. : « Le gouvernement américain nous mène en bateau » résume en 1992 un haut responsable français qui tient à garder l'anonymat<sup>15</sup>. Avec quelques « failles » : l'investigation du journaliste John Crewdson dans le *Chicago Tribune*, la dénonciation des tricheries de l'administration américaine par Robert Bell<sup>16</sup>, spécialiste de la fraude scientifique, et l'ouverture d'une enquête par un parlementaire démocrate.

Quant au dispositif utilisé par Montagnier, il n'est pas organisé pour mener une stratégie de contrôle : négligence collective dans la protection du patrimoine scientifique, silence remarqué de la représentation française, absence de maillages entre les structures françaises (Pasteur, CNRS et Sanofi par exemple), etc. « Au début de l'affaire, explique le Professeur Luc Montagnier, en 1983 et 1984, nous étions presque seuls. Il n'y avait pas grand monde en France pour nous soutenir.<sup>17</sup> » Dès le départ, Montagnier n'était pas en mesure de connaître l'ensemble des forces dont il disposait. « Après, bien entendu, les choses ont évolué, explique Luc Montagnier. Paradoxalement, cette évolution a commencé quand Gallo et ses collègues ont fait publiquement parler d'eux. Nous avons alors bénéficié de ce courant, situation qui n'est pas dénuée d'ironie.<sup>18</sup> » Et, en effet, sans l'assurance d'avoir un dispositif intelligent, Robert Gallo ne serait jamais allé aussi loin dans la manipulation. Son dispositif était-il trop intelligent ? Non, mais la synthèse stratégique – maîtriser pour avancer – est difficile à réaliser et Gallo l'a appris à ses dépens. Néanmoins, son dispositif bénéficiait d'un tel avantage sur celui de Montagnier qu'il sut retourner la situation à son avantage. Malgré les enquêtes approfondies et les premières condamnations, Gallo sera finalement blanchi en appel. À l'opposé, Montagnier ne disposera jamais au sein de l'Institut Pasteur des moyens nécessaires pour livrer une bataille juridique. Quant à l'État français, les retours sont très divers : si le cabinet du Premier ministre a apporté son soutien à l'Institut Pasteur, cette réalité n'a pas été par la suite relayée au sein de divers cabinets ministériels par manque d'information et de communication. D'un côté, le ministère



de la Recherche, tutelle de Pasteur, était peu informé quand de l'autre, le ministère de la Santé, bien informé, n'avait que peu de moyens à mettre en œuvre<sup>19</sup>.

En 1995, Luc Montagnier est invité à intégrer avec six autres personnalités le tout nouveau Comité pour la compétitivité et la sécurité économique (CCSE). Le rapport au président de la République relatif au décret<sup>20</sup> portant création du CCSE note : « Au regard de la capacité d'action de ses principaux partenaires et concurrents, la France doit mieux prendre conscience du rôle stratégique de l'information (...) Le dispositif français actuel de recueil et d'exploitation de l'information économique stratégique est loin d'être négligeable, mais il souffre de cloisonnements multiples et d'une absence de coordination. Ce constat appelle une révision en profondeur afin de placer la France au niveau de ses partenaires et concurrents les plus performants. Un tel impératif impose l'adoption d'une démarche dynamique et offensive, coordonnée par l'État, afin de renforcer, à tous les niveaux, la capacité de concertation et d'échange d'informations entre acteurs économiques et politiques. C'est pour animer cette démarche qu'est créé, par le présent décret, le Comité pour la compétitivité et la sécurité économique. Cette création témoigne de la volonté de l'État de mobiliser l'ensemble des énergies autour du grand enjeu national que représente l'"intelligence économique". Il s'agit là du premier élément d'un dispositif ambitieux, mais qui ne pourra se mettre que progressivement en place. »

Or, non seulement ce comité ne survivra pas à la présidentielle de 1995 mais Luc

Montagnier rejoindra bientôt New York où on lui propose de poursuivre ses recherches sur le Sida quand, en France, atteint par la limite d'âge, il n'a plus aucun avenir. Dix ans plus tard, il sera pourtant Prix Nobel de médecine...

### **Perspectives françaises : de la défense à l'influence**

En France, relevant des intérêts fondamentaux de la nation, la protection du patrimoine scientifique et technique est fortement marquée par la sécurité dite de défense. Ainsi tombe-t-elle sous le coup de l'ordonnance du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense et disposant que celle-ci est permanente et globale, c'est-à-dire qu'elle s'exerce aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre et à l'extérieur du territoire aussi bien qu'à l'intérieur. En fait, c'est le fondement même de la science qui pose un problème à la sécurité de défense, la protection du patrimoine se heurtant au triangle de la science dont les trois sommets sont la question, la réponse et la publication des résultats. Or l'information scientifique n'ayant aucune valeur avant sa publication, c'est-à-dire avant sa reconnaissance par les pairs, sa protection peut difficilement précéder sa circulation dans les réseaux. À moins qu'elle concerne le domaine appliqué et puisse alors donner lieu à un brevet. Avec l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal en mars 1994, est introduite la notion d'intérêts fondamentaux de la nation qui permet de dépasser le champ d'application des notions traditionnelles de sûreté de l'État et de défense nationale. Parmi les nouveaux éléments, l'ajout des intérêts essentiels du

potentiel scientifique et économique vise directement les pratiques d'espionnage. La notion de potentiel qui remplace celle de patrimoine est importante à noter. De plus, la définition de puissance étrangère est élargie. Au total, il suffit que la divulgation d'une information non couverte par un secret de défense soit considérée de nature à porter atteinte au potentiel scientifique et économique de la nation pour que cette information bénéficie d'une protection pénale complète et dissuasive. Mais est-ce réellement applicable? Est-il possible dans un système tel que celui de la recherche scientifique, de concilier les impératifs de liberté, compétitivité et sécurité?

Paradoxalement, la complexité de l'environnement de la recherche scientifique et son interdépendance croissante avec la sphère économique peuvent permettre de dépasser les contradictions du concept de sécurité classique : la sécurité doit alors considérer la science et la technologie au sein du processus d'innovation. Ainsi que nous avons pu le voir à travers l'exemple du conflit Gallo-Montagnier sur la découverte du virus du Sida, la « neutralité » de la science fonctionne au profit de ceux qui contrôlent les réseaux de validation et de diffusion des résultats de la recherche pour en tirer un profit évident et renforcer leur puissance. La science moderne est certes internationale par essence, mais son système de validation par les pairs avantage aujourd'hui les Anglo-Saxons qui ont su jouer la proximité avec les centres d'informations et de décisions. Dans des systèmes ouverts, la meilleure défense ne consiste-t-elle pas à avoir une influence d'avance? Liberté, compétitivité, sécurité.

Si le chercheur qui ne se protège pas réduit ses chances d'être crédible auprès de partenaires scientifiques étrangers ou d'industriels, l'information n'est pas circonscrite au laboratoire. Elle circule au sein des réseaux de validation des revues scientifiques, des forums d'experts ou des colloques internationaux.

« La globalisation économique, stimulée par la contraction de l'espace et du temps, annonce de nouvelles formes de pouvoir et d'organisation à l'échelle planétaire, expliquent Philippe Caduc et Gilles Polycarpe. Surplombant les frontières politiques, elles adoptent une morphologie de réseaux, assez semblables à de gigantesques filets parcourus par des flux de financement, d'informations, d'objets ou de savoir-faire élaborés. Souples et délocalisées, ces structures stratifiées produisent également de nouveaux paradigmes stratégiques qui inversent, dans une large mesure, les concepts clausewitziens : la guerre économique, en réalité, n'en est pas une au sens traditionnel du terme ; dans l'espace-temps des réseaux, compétition féroce et collaboration se voient par exemple étroitement mêlées.<sup>21</sup> » Dans ce nouveau contexte, la notion de défense peut-elle appréhender l'ensemble des menaces sans nuire à l'accès aux opportunités qui se présentent dans le même temps aux scientifiques? « Lorsque vous fermez à clef les portes d'un laboratoire, vous enfermez plus de choses à l'extérieur du laboratoire qu'à l'intérieur » disait Pasteur.

Le lien entre liberté, compétitivité et sécurité est alors une question de dispositifs intelligents et de sensibilisation des scientifiques à l'intelligence économique<sup>22</sup>, de tous les scientifiques.

## Notes

1. Bruno Latour, Steve Woolgar, *La vie de laboratoire*, La Découverte, 1993.
2. Michel Callon, *La science et ses réseaux*, La Découverte, 1989, p. 22.
3. Jean-Jacques Salomon, « Science et Politique », *Economica*, 1989, p. 322.
4. Percy W. Bridgman, "Statement", *Science*, n° 2304, 24 février 1939.
5. Douglas Johnson, *Science*, n° 2307, 17 mars 1939.
6. Jean-Jacques Salomon, op. cit., p. 323.
7. Jean-Jacques Duby, « Information scientifique et désinformation », *La Lettre des Cindyniques*, n° 18, mars 1996, p. 1-6.
8. « Où en est aujourd'hui la céramisation des moteurs? », *La Recherche*, n° 185, février 1987.
9. Yoshiko Okubo, *Science et Technologie, le mariage japonais*, Paris, éd. Eska, 1997, p. 10-11.
10. Nicolas Moinet, *Les batailles secrètes de la science et de la technologie*, Lavauzelle, 2003.
11. Éric Mason, « Le Hold-up du siècle », *Science & Vie*, n° 871, avril 1990, p. 56-63, 167
12. Cité par le Dr Escoffier-Lambiotte, « Les redevances de la morale », *Le Monde*, 2 avril 1987.
13. Françoise Barré-Sinoussi et coll., "Isolation of a T-Lymphotropic Retrovirus from a Patient at Risk for Acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS)", *Science*, vol. 220, 1983, p. 868-871.
14. John Crewdson, "The Great AIDS Quest", *Chicago Tribune*, 19 novembre 1989. John Crewdson, "Inquiry Hid Facts on AIDS Research", *Chicago Tribune*, 18 mars 1990. Cette enquête du *Chicago Tribune* a été publiée en France sous forme d'ouvrage: John Crewdson, *SIDA: la grande quête d'un virus*, Ed. Usher, 1990.
15. Franck Nouchi, « SIDA: le gouvernement français est "irrité" par l'attitude des autorités américaines », *Le Monde*, 2 avril 1992.
16. Robert Bell, « Les tricheries de l'administration américaine: l'affaire Gallo », *La Recherche*, n° 250, janvier 1993, volume XXIV.
17. Luc Montagnier, Entretien avec Jean-Yves Nau, « La polémique sur la découverte du sida », *Le Monde*, 22 avril 1990.
18. Idem.
19. Luc Montagnier, Entretien avec l'auteur, septembre 1996.
20. Décret n° 95-350 du 1<sup>er</sup> avril 1995.
21. Philippe Caduc et Gilles Polycarpe, Vers l'émergence de structures planétaires de domination: l'exemple des réseaux technologiques nippo-américains », *Rapport de l'ADIT*, 1994.
22. Christian Marcon, Nicolas Moinet, *L'intelligence économique*, Dunod, coll. Les Topos, 2006.

## Résumé

*Plus que jamais au cœur de la société de l'innovation et de la connaissance, la recherche scientifique voit se rencontrer en permanence un idéal d'objectivité et une réalité subjective, des logiques individuelles et des intérêts de puissance. Car aussi noble soit sa cause, la science ne se soustrait évidemment pas aux enjeux géopolitiques et géoéconomiques. Les scientifiques ne constituent pas une catégorie particulière dans la vie d'une nation et participent à la préservation de ses intérêts de puissance. Entre coopération et concurrence, les stratégies de communication scientifique ont ainsi pour devise: « Liberté, compétitivité, sécurité ».*

## Abstract

*More than ever, scientific research is the heart of innovation and knowledge's society. Despite a noble cause, science is part of the geo-economic issues. Like other categories of the population, scientists are involved in the preservation of national interests. Between cooperation and competition, the device of scientific communication is "Freedom, competitiveness and security".*